



*** Les éco-délégués 2020-2021 ***

publié le 09/10/2020

Informations pour être **éco-délégués** :

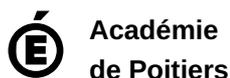
- Lire les affiches portant sur les missions de l'éco-délégué exposées partout dans le collège
- Lire le guide de l'éco-délégué
- visualiser sur Internet la vidéo "Les 5 missions de l'éco-délégué"

Les élèves désirant être éco-délégué doivent se rendre à la vie scolaire ou au bureau du CPE.

Documents joints

 [guide_ecodelegue_2020](#) (PDF de 1.9 Mo)

 [video_5_missions_de_l_eco-delegue](#) (PDF de 134.4 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.